



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
LIMITÉE

DP/1995/L.6/Add.3
9 juin 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session annuelle de 1995
5-16 juin 1995, New York

PROJET DE RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE

NEW YORK, 5-16 JUIN 1995

II. FNUAP : RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR EXÉCUTIF ET
ACTIVITÉS AU TITRE DES PROGRAMMES

C. Plan de travail et exécution financière des programmes

1. Le Directeur exécutif adjoint (politiques et administration) a présenté le plan de travail pour 1996-1999 et la demande de pouvoir d'approbation des dépenses au titre des programmes (document DP/1995/26) et l'état de l'exécution financière des programmes et projets de pays approuvés par le Conseil d'administration (DP/1995/27). Il a fait observer que les recettes du FNUAP au titre des ressources du budget ordinaire avaient en 1994 augmenté de 20,8 % par rapport à 1993. Le FNUAP avait non seulement dépensé en 1994 toutes ses recettes, mais avait également notablement réduit en 1994 le report de l'année précédente. Il a ajouté que le calcul des prévisions de recettes qui figurait dans le plan de travail pour 1996-1999 reposait sur l'hypothèse d'une contribution annuelle des États-Unis d'Amérique de 55 millions de dollars et d'une augmentation de 8 % par an des contributions des autres donateurs. S'agissant de la répartition des ressources programmables, il a indiqué que l'augmentation de 33 % des montants financiers fournis à l'Afrique subsaharienne était le seul changement important par rapport au plan de travail pour 1995-1998. Il a souligné aussi que le FNUAP ne s'écartait pas de ses objectifs d'exécution financière des programmes de pays, et aurait besoin de ressources additionnelles pour que ces programmes puissent être intégralement financés.

2. De nombreuses délégations se sont félicitées de l'augmentation des recettes du FNUAP et de l'amélioration de l'utilisation des ressources en 1994. Certaines délégations ont pourtant estimé que le report demeurait trop élevé et ont demandé instamment au FNUAP de prendre des mesures pour résoudre cette question. Plusieurs délégations ont signalé avec préoccupation que les calculs utilisés pour établir les projections de recettes en 1996-1999 leur paraissaient

trop optimistes étant donné l'incertitude qui pesait sur la contribution d'un important donateur et les diminutions récentes de l'aide au développement fournie par certains grands donateurs. Une délégation a suggéré que le FNUAP recherche plus activement des modes non classiques de financement et une autre a demandé des renseignements sur les aspects financiers de la coopération Sud-Sud.

3. Plusieurs délégations, estimant qu'il était souhaitable que la part des ressources affectée à l'Afrique subsaharienne augmente, ont recommandé de réviser dans ce sens la répartition régionale des ressources avant d'adopter le plan de travail. D'autres, cependant, ont mis en garde contre une révision circonstancielle de cette nature du plan de travail sans analyse méticuleuse de la justification et des conséquences d'une répartition différente des ressources entre régions. Après un bref débat, les membres du Conseil d'administration ont décidé que la question de la répartition régionale des ressources, notamment en faveur de l'Afrique, serait examinée en fonction de la future stratégie de répartition des ressources du FNUAP. Celle-ci, qui serait examinée par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, devrait servir de base au prochain plan de travail annuel. Une délégation a suggéré aussi que le plan de travail soit révisé pour tenir compte des nouvelles priorités de programme du FNUAP.

4. S'agissant de l'exécution financière, de nombreuses délégations ont demandé que l'on continue à analyser les causes des disparités entre les taux d'exécution des programmes de pays. Plusieurs délégations ont noté que, généralement, les taux d'exécution étaient plus faibles dans les pays africains et ont demandé qu'on leur en explique les raisons.

5. Le Directeur exécutif adjoint (politiques et administration) a remercié le Conseil d'administration pour les observations constructives faites au sujet de la meilleure utilisation qui avait été faite des ressources du FNUAP et a confirmé que le FNUAP continuerait de s'efforcer de réduire les reports d'une année sur l'autre. Il a expliqué que l'estimation d'une augmentation annuelle de 8 % des contributions des donateurs était déduite de la série chronologique des recettes pour la période 1985-1994, qui faisait apparaître une augmentation moyenne de 9 % par an. Ainsi, le FNUAP considérait que les projections de recettes du plan de travail pour 1996-1999 étaient réalistes. Il a souligné aussi que le plan de travail était révisé chaque année et présenté au Conseil, qui pourrait ainsi, en cas de baisse brutale des contributions, le modifier immédiatement. Il a ajouté que le FNUAP sollicitait aussi des sources non classiques de financement, en particulier dans le secteur privé, mais que les résultats jusqu'à présent avaient été minimes. Quant à la coopération Sud-Sud, il a précisé que les données financières pertinentes figuraient dans les programmes de pays et multinationaux du FNUAP.

6. En réponse aux questions relatives à la répartition des ressources par région, le Directeur exécutif adjoint (politiques et administration) a confirmé que les critères utilisés pour les calculs correspondants découlaient des décisions du Conseil d'administration concernant le système des pays prioritaires et d'autres indicateurs, y compris ceux concernant les domaines de programme. Il a souligné que le prochain plan de travail refléterait la nouvelle stratégie de répartition des ressources qu'adopterait le Conseil d'administration. De même, les nouvelles priorités de programme seraient

/...

appliquées une fois que le Conseil aurait pris une décision définitive à leur sujet. Il a réitéré que l'augmentation de l'assistance apportée à l'Afrique subsaharienne, qui était passée de 54 millions à 72 millions de dollars par an, était considérable. Augmenter la part de l'Afrique reviendrait à diminuer celle des autres régions, décision qui nécessiterait un examen attentif par le Conseil.

7. En ce qui concerne les taux d'exécution, il a noté que le document à l'examen cherchait à donner une vue d'ensemble, celle que, les années précédentes, le Conseil d'administration avait demandée. Cependant, si celui-ci le souhaitait, le FNUAP serait tout disposé à inclure dans les futurs plans de travail une analyse des facteurs qui déterminaient les taux d'exécution des programmes de pays.

8. Le Directeur exécutif adjoint (programmes) a expliqué que le caractère imprévisible des recettes entravait une bonne exécution des programmes, ce qui à son tour expliquait une partie des disparités entre les taux d'exécution. Il a indiqué que le FNUAP avait pris plusieurs initiatives pour relever ces taux en 1994. On avait notamment supprimé les plafonds par pays afin de permettre une pleine allocation des ressources dans les limites du programme de pays approuvé et on avait exigé de tous les bureaux locaux des rapports trimestriels donnant l'état des dépenses afin de permettre au FNUAP d'examiner le niveau des dépenses et de transférer en conséquence des ressources entre programmes.
